

Domaines d'application des masques respiratoires – Masques anti-poussières fines et demi-masques à usage unique avec filtre à particules

À utiliser en cas de	Niveau de protection FFP1	Niveau de protection FFP2	Niveau de protection FFP3	Demi-masque avec filtre
Ponçage, découpage ou perçage de : masque d'hygiène				
Ciment	x	x		
Mastic/apprêt	x	x		
Maçonnerie/béton	x	x		
Bois		x	x	
Peintures/vernis	x	x		
Enduit antirouille		x	x	
Peintures antifouling			x	
Pierre et quartz en dessous de la VLEP	x	x		
Pierre et quartz au-dessus de la VLEP		x		
Fer	x	x		
Acier fortement allié			x	
Cobalt/béryllium		x	x	
Tri des déchets/compostage			x	
Brouillard de lubrifiant réfrigérant		x		
Lors du soudage de :				
Matériaux non alliés (acier de construction/zinc)		x	x	
Matériaux fortement alliés (acier inoxydable)			x	
Soudage général		x		
Pour les travaux avec :				
Amiante (travaux de faible ampleur)		x	x	
Amiante à partir de 150'000 fibres par m3			x	
Lors du traitement de fibres de verre/minéraux		x	x	
Nettoyage :				
Benzine/diluant nitrocellulosique		x		
Pulvérisation :				
Peintures à base de résine synthétique		x		Filtre A2P3
Isocyanates contenant des solvants		x	x	Filtre A2P3
Peinture à dispersion		x	x	
Produits phytosanitaires				Filtre A2P2
- Solution aqueuse		x	x	
- Biologique/à vaporiser		x	x	
Vernissage/peinture avec				
Peintures à base de solvants		x		Filtre A2P3
Peintures diluables à l'eau (contenant des solvants)		x		Filtre A2P3
Décapage :				
Solvants organiques				Filtre AX
produit contenant de l'ammoniac				Filtre ABEK/K
Colle : contient des solvants				Filtre A1
Produits dangereux/stockage/transport				ABEK P3
Manipulation de :				
- Dioxyde de soufre				Filtre ABE
- Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique)				Filtre ABEK/K
- Moisissure/champignons/poussière domestique		x		
- Bactéries		x		
- Suie de diesel/fumées de diesel			x	
- Purin				Filtre ABEK/K

Les classes de filtre et les niveaux de protection indiqués sont des recommandations. Le choix de la protection respiratoire appropriée dépend des substances nocives et de leur concentration (valeur limite VLEP). Avant d'utiliser un dispositif de protection respiratoire, l'utilisateur doit vérifier soigneusement que les masques respiratoires utilisés correspondent aux exigences relatives aux substances nocives et à leur concentration. Veuillez respecter les consignes figurant dans le mode d'emploi du masque respiratoire correspondant !